



REPORTAGE L'ÂME D'UN CHEMIN

Le 18 juillet 2012, sous un soleil de plomb, le sentier du Bois du Bouchet accessible à tous les publics a été inauguré en présence d'Eric Fournier, président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et maire de la commune de Chamonix, de Daniel Mathieu, vice-président de la Fondation d'Entreprise Konica Minolta, et de Régis Michon, directeur territorial de l'Office national des forêts (ONF) en Rhône-Alpes.

LA GENÈSE D'UN CHEMIN POUR TOUS

Pour les élus communautaires de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, l'accessibilité est aujourd'hui une problématique d'envergure à prendre en compte. La loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, précise la définition du handicap : le handicap peut être permanent ou temporaire, léger ou lourd et est classé en quatre familles (moteur, visuel, auditif, mental). La législation prévoit également que « *la chaîne de déplacement qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et l'inter-modalité, soit organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite* ».

En application de cette loi, la commune de Chamonix a mis en place une commission pour l'accessibilité. Ses services mettent tout en œuvre pour que les obligations de la loi soient respectées en 2015, date fixée par le législateur pour la mise définitive en conformité. Dans le même temps, **l'Office de Tourisme de Chamonix a été le premier office de montagne à obtenir le Label Tourisme Handicap pour les quatre déficiences.**

L'idée de créer un sentier accessible aux quatre types de handicap est ainsi née peu à peu, conjuguant les volontés des représentants communautaires et les obligations législatives. L'ONF, grâce à son partenariat avec la Fondation d'Entreprise Konica Minolta, a présenté le projet à Daniel Mathieu au printemps 2011. En effet, depuis 2008, l'Office national des forêts travaille en partenariat avec Konica Minolta. Ce leader sur le marché de l'impression est engagé en faveur de l'accessibilité des plages et des forêts aux personnes handicapées. Si la **Fondation d'Entreprise Konica Minolta** a souhaité participer à la réalisation d'un parcours découverte en moyenne montagne à la sortie de la ville de Chamonix, c'est justement pour **inscrire son action en montagne et en faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.**

« *Au vue des richesses végétales, animales et géologiques uniques présentes sur ce site, il était nécessaire d'imaginer un lieu accessible à tous et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite pour profiter de ce somptueux cadre naturel* », explique Daniel Mathieu lors de son discours inaugural.



Cependant, le souhait de l'ensemble des partenaires est d'offrir l'accessibilité aux milieux naturels à un large public. « Ce n'est pas un itinéraire limité aux « Personnes à Mobilité Réduite » (PMR) mais un itinéraire pour tous : les mamans et leurs poussettes, les familles, les personnes âgées... », revendique Eric Fournier. « Nous souhaitons rendre l'espace public accessible mais sans engendrer de clivages entre les PMR et les autres. L'ONF a su apporter la solution en tissant un lien entre accessibilité et valeur ajoutée grâce à l'aspect pédagogique des panneaux installés sur le cheminement ».

Lorsque le choix du site se porte vers le Bois du Bouchet quelques réticences apparaissent au sein du Conseil Communautaire. En effet, cette jolie forêt est Le poumon vert de Chamonix, facilement accessible depuis le centre-ville, et lieu de passage, d'entraînement et de promenade de nombreux habitués. Il ne s'agit pas de dénaturer le site... Après quelques explications et précisions nécessaires, le site est validé.

« Ce lieu est exceptionnel. Il se situe à deux pas du centre, mais jamais le regard ne se pose sur l'urbanisation », sourit Eric Fournier.

Au-delà de sa proximité, le Bois du Bouchet est choisi pour accueillir ce cheminement, car c'est la seule forêt sur terrain plat de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

LA NATURE, UN PROFESSEUR UNIVERSEL ET SÛR

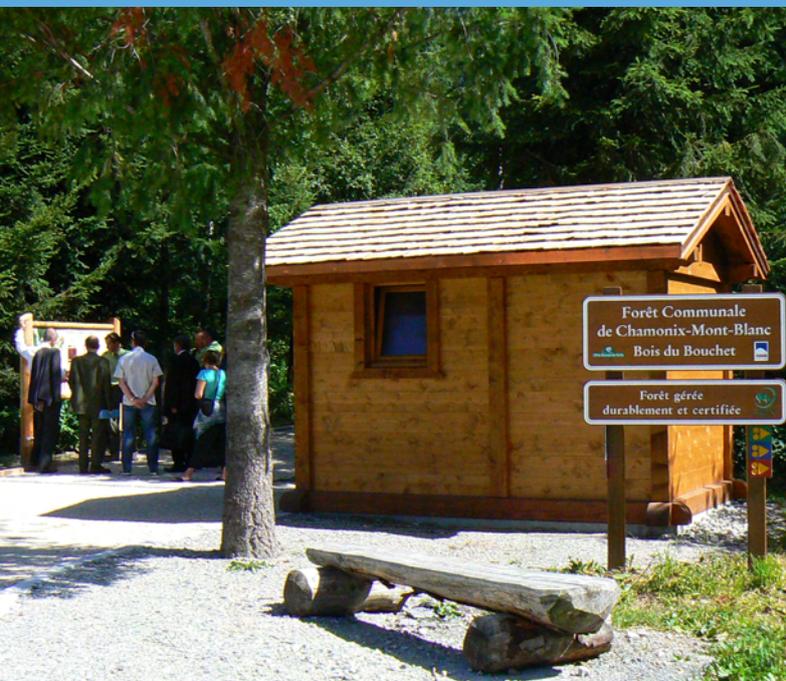
Situé dans la forêt communale, au cœur de la station mondialement reconnue de Chamonix Mont-Blanc, le cheminement se trouve à quelques minutes à pied du centre-ville. Cette boucle de 1000 mètres nécessite une promenade de 30 minutes environ. Le parcours ombragé en sous-bois permet de se promener dans une forêt jeune de bouleaux et de mélèzes. Quelques fenêtres, au travers de la végétation, ouvrent sur les vertigineuses aiguilles de Chamonix. Ponctué de quatre stations, le chemin permet de découvrir la forêt autrement et la clairière centrale offre un panorama majestueux.

Près du terrain d'atterrissage des parapentes et du boulodrome, le parcours débute par un panneau d'information montrant un plan de site contrasté, les points d'intérêts jalonnant le chemin, les distances et le temps de parcours. Il vise à renseigner, et rassurer, les usagers.



Quatre panneaux permettent de transmettre des informations sur le milieu montagnard et forestier au travers d'un parcours pédagogique.

Le premier explique comment les glaciers ont laissé de nombreuses traces dans le paysage et notamment la forme en auge de la vallée. Le second s'intéresse au glacier des Bossons et à son fonctionnement. La colonisation végétale après le retrait du glacier de la Mer de Glace est racontée dans le troisième panneau. Il permet de découvrir qu'à l'emplacement même du sentier se trouvait, il y a quelques millénaires, un immense glacier dont la langue terminale atteignait Lyon. Enfin, le dernier panneau présente la faune et la flore des montagnes qu'il est possible de rencontrer dans les bois ou en haute montagne. Positionnés à des endroits stratégiques, on y trouve les mêmes informations pour tous et ils sont placés de telle façon qu'une personne assise puisse les lire confortablement. Les informations en braille, en relief et utilisant des couleurs aux forts contrastes, permettent aux mal et non-voyants d'apprécier les informations dispensées par les panneaux.



La Fondation d'Entreprise Konica Minolta a contribué, à hauteur de 50 %, au financement des travaux de conception, à la fourniture et la mise en place des mobiliers.

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc a financé l'ensemble des travaux de terrassement et de voirie ainsi que la mise en place des sanitaires par une entreprise locale.

L'ONF est intervenu en tant que coordinateur des aspects techniques et pour la production du contenu présent sur le mobilier.

Les personnes sont guidées le long du cheminement grâce à un fil d'Ariane constitué de longives en bois et de bandes podotactiles en granit qui détectent les intersections. Tous les 100 mètres, des bornes situent le promeneur sur le chemin. Elles servent de repères psychologiques et sécurisent les usagers. Cette mise en sécurité permanente répond aux nécessités du handicap mental. Les obstacles sont soigneusement repérés et signalés, ainsi les personnes en situation de handicap peuvent parcourir le chemin en totale autonomie.

Le revêtement du chemin, à faible pente, utilise des concassés du Salève et du granit extrait dans la Vallée de Chamonix. Ainsi, le sol est stable, régulier et sans obstacle.

Une grande attention a été portée à l'intégration paysagère et à la mise en valeur du site dans le respect de l'environnement. Le mobilier, les agrès et les panneaux utilisent le matériau bois en privilégiant les essences naturellement durables et sans traitement.

« Le mobilier a été soigneusement pensé et revendique un message d'intégration du handicap fort », explique François-Xavier Nicot, responsable de la coordination du projet à l'ONF.

Ainsi, un banc, appelé miséricorde, permet aux personnes âgées de s'asseoir et de se relever facilement. Une table banc rallongée aux deux extrémités invite les personnes en fauteuils roulants à prendre place autour de la table du pique-nique familial.

Avant d'être interrompu par la neige, les travaux ont commencé dès l'automne 2011 pour reprendre au printemps 2012. Les derniers panneaux ont été posés quelques jours avant l'inauguration.

Le partenariat avec les communes situées au pied du massif du Mont-Blanc est avéré de longue date, mais celui avec l'accompagnement du handicap est plus récent pour l'ONF. L'idée portée par Régis Michon est que *« tout le monde accède à la nature car la nature est un professeur universel et sûr »*.

UNE MULTINATIONALE IMPLIQUÉE

Fondé en 1873, Konica Minolta est un groupe technologique mondial particulièrement actif dans les secteurs de l'impression professionnelle, de l'optique et de la santé. Forte de réelles valeurs humaines, la Fondation d'Entreprise de cette multinationale est créée en 2011 par sa filiale française. Elle a pour vocation de faciliter l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux sports, aux loisirs, à la culture, à l'éducation et au travail.

« Notre Fondation d'Entreprise soutient des projets à dimension locale, régionale ou nationale, en partenariat avec des associations, des organisations ou des lieux publics »





Ainsi, grâce à la Fondation d'Entreprise de Konica Minolta, des Pro-Ams sont organisés avec l'association Handigolf lors du tournoi Allianz Golf Tour. Avec Handicap-Cap-Prévention, elle contribue à collecter et à transporter des bouchons en matière plastique, qui sont vendus à des sociétés de recyclage produisant des blocs en plastique destinés à l'industrie automobile. L'argent récolté permet à l'association de financer l'achat de fauteuils roulants. La fondation est aussi mécène du musée du Quai Branly et contribue à la réalisation d'une maquette 3D du musée afin de permettre aux visiteurs malvoyants de se déplacer et de se repérer plus facilement dans les espaces.

Depuis 2008, Konica Minolta s'engage à favoriser l'intégration de l'homme dans son environnement. C'est cet engagement, celui d'une accessibilité égale à tous, qui fait que **Konica Minolta est le partenaire durable de l'ONF**. Après avoir soutenu la réalisation de parcours découverte en forêt de Verrières (Essonne) et près de la plage du Petit-Nice

(Aquitaine), la fondation se tourne vers les sommets. Sur le sentier du Bois du Bouchet, la volonté est de faciliter l'accessibilité de la moyenne montagne aux personnes en situation de handicap.

« C'est un chemin magnifique et c'est je crois, un évènement d'une grande portée sociale et culturelle pour la commune de Chamonix Mont-Blanc. La Fondation d'Entreprise de Konica Minolta que je représente aujourd'hui est fière d'avoir contribué à l'aménagement de ce site, qui illustre parfaitement notre engagement en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées aux loisirs »,

conclut Daniel Mathieu lors de son discours inaugural.

